



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 71538

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'avis du Conseil économique et social intitulé « L'accès aux vacances des jeunes adultes de dix-huit à vingt-cinq ans ». Le conseil demande que la « bourse solidarité vacances », mise en place par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre l'exclusion, soit dotée de moyens financiers nécessaires à la structuration et au développement du pôle « vacances de jeunes » de façon à contribuer au départ des dix-huit - vingt-cinq ans les plus démunis. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71538

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 133